

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS / COMMUNE DE MASSEUBE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
FINANCES LOCALES – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

DATE		NOMBRE DE MEMBRES			SUFFRAGES		
Séance	Convocation	Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération	Pour	Contre	Sans opinion
11 avril 2023	06 avril 2023	17	15	15	14	0	1

L'an deux mille vingt-trois et le onze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Roger BREIL, Maire de la Commune.**

Présents : Mesdames BAUQUIN Sylvie, BONNET Marie-Josée, COURREGES Ghislaine, DATTAS Betty, DELRIEU Nelly, LABAT Marie-Paule, MILESI Isabelle, et Messieurs BIFFI Patrick, BOUCHER Daniel, BREIL Roger, DANIELI Sébastien, DUTOYA Raymond, GARBAY Jacques, NADALET Christian et RIEU Alain.

Excusée : Madame SOURIGUERE Véronique

Absent : Monsieur CANO Anthony.

Monsieur Jacques GARBAY a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Vote du Budget Primitif 2023 Mairie.

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur BREIL Roger, Maire de la Commune de MASSEUBE, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses	1.411.341,68
Recettes	1.362.308,68

Fonctionnement

Dépenses	2.247.347,49
Recettes	2.247.347,49

Pour rappel, total budget


Investissement :

Dépenses	1.438.845,68 (dont 27.504,00 de RAR)
Recettes	1.438.845,68 (dont 76.537,00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses	2.247.347,49 (dont 0,00 de RAR)
Recettes	2.247.347,49 (dont 0,00 de RAR)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

 Roger BREIL.

